

MÉMOIRE SUR LA VIE DE M. PASCAL

ÉCRIT PAR

MADemoiselle MARGUERITE PÉRIER

SA NIÈCE

Lorsque M. Pascal eut un an, il lui arriva une chose très extraordinaire. Sa mère était, quoique très jeune, très pieuse et très charitable ; elle avait grand nombre de pauvres familles à qui elle donnait chacune une petite somme par mois, et entre les pauvres femmes à qui elle faisait ainsi la charité, il y en avait une qui avait la réputation d'être sorcière : tout le monde le lui disait ; mais sa mère, qui n'était point de ces femmes crédules et qui avait beaucoup d'esprit se moquait de ces avis, et continuait toujours à lui faire l'aumône. Dans ce temps-là il arriva que cet enfant tomba dans une langueur semblable à ce que l'on appelle à Paris *tomber en chartre* ; mais cette langueur était accompagnée de deux circonstances qui ne sont point ordinaires : l'une qu'il ne pouvait souffrir de voir de l'eau sans tomber dans des transports d'emportements très grands ; et l'autre bien plus étonnante, c'est qu'il ne pouvait souffrir de voir son père et sa mère proches l'un de l'autre : il souffrait les caresses de l'un et l'autre en particulier avec plaisir ; mais aussitôt qu'ils s'approchaient, il criait, se débattait avec une violence excessive ; tout cela dura plus d'un an durant lequel le mal s'augmentait ; il tomba dans une telle extrémité qu'on le regardait comme prêt à mourir.

Tout le monde disait dans ce temps-la à son père et à sa mère, que c'était assurément un sort que cette sorcière lui avait jeté ; ils s'en moquaient l'un et l'autre, regardant ces discours comme des imaginations qu'on a quand on voit des choses extraordinaires, et n'y faisant aucune attention, laissant toujours à cette femme une entrée libre dans leur maison, où elle recevait la charité. Enfin mon grand-père importuné de tout ce qu'on lui disait là-dessus, fit un jour entrer cette femme dans son cabinet, croyant que la manière dont il lui parlerait lui donnerait lieu de faire cesser tous les bruits ; mais il fut très étonné lorsqu'après les premières paroles qu'il lui dit, auxquelles elle répondit seulement et assez doucement que cela n'était point et qu'on ne disait cela d'elle que par envie à cause des charités qu'elle recevait ; il voulut lui faire peur, et, feignant d'être assuré qu'elle avait ensorcelé son enfant, il la menaça de la faire pendre si elle ne lui avouait la vérité ; alors elle fut effrayée, et se mettant à genoux, elle lui promit de lui dire tout, s'il lui promettait de lui sauver la vie. Sur cela, mon grand-père, fort surpris, lui demanda ce qu'elle avait fait et ce qui l'avait obligée à le faire. Elle lui dit que l'ayant prié de solliciter pour elle, il le lui avait refusé, parce qu'il croyait que son procès n'était pas bon, et qu'en vengeance, elle avait jeté un sort sur son enfant qu'elle voyait qu'il aimait tendrement, et qu'elle était bien fâchée de le lui dire, mais que le sort était à la mort. Mon grand-père affligé lui dit : « Quoi ! il faut donc que mon enfant meure ! » Elle lui dit qu'il y avait du remède, mais qu'il fallait que quelqu'un mourût pour lui, et transporter le sort. Mon grand-père lui dit : « Ho ! j'aime mieux que mon fils meure, que de faire mourir une autre personne. » Elle lui dit : « On peut mettre le sort sur une bête. » Mon grand-père lui offrit un cheval : elle lui dit que, sans faire de si grands frais, un chat lui suffisait. Il lui en fit donner un ; elle l'emporta et en descendant elle trouva deux capucins qui montaient pour consoler ma grand-mère de l'extrémité de la maladie de cet enfant. Ces pères lui dirent qu'elle voulait encore faire quelque sortilège de ce chat ; elle le prit et le jeta par une fenêtre, d'où il ne tomba que de la hauteur de six pieds et tomba mort ; elle en redemanda un autre que mon grand-père lui fit donner. La grande tendresse qu'il avait pour cet enfant fit qu'il ne fit pas d'attention que tout cela ne valait rien, puisqu'il fallait, pour transporter ce sort, faire une nouvelle invocation au Diable ; jamais cette pensée ne lui vint dans l'esprit, elle ne lui vint que longtemps après, et il se repentit d'avoir donné lieu à cela.

Le soir la femme vint et dit à mon grand-père qu'elle avait besoin d'avoir un enfant qui n'eût pas sept ans, et qui, avant le lever du soleil, cueillît neuf feuilles de trois sortes d'herbes : c'est-à-dire trois de chaque sorte. Mon grand-père le dit à son apothicaire, qui dit qu'il y mènerait lui-même sa fille, ce qu'il fit le lendemain matin. Ces trois sortes d'herbes étant cueillies, la femme fit un cataplasme qu'elle porta à sept heures du matin à mon grand-père, et lui dit qu'il fallait le mettre sur le ventre de l'enfant. Mon grand-père le fit mettre ; et à midi, revenant du palais, il trouva toute la maison en larmes, et on lui dit que l'enfant était mort ; il monta, vit sa femme dans les larmes, et l'enfant dans le berceau, mort, à ce qu'il paraissait. Il s'en alla, et en sortant de la chambre il rencontra sur le degré la femme qui avait porté le cataplasme, et attribuant la mort de cet enfant à ce remède, il lui donna un soufflet si fort qu'il lui fit sauter le degré. Cette femme se releva et lui dit qu'elle voyait bien qu'il était en colère, parce qu'il croyait que son enfant était mort ; mais qu'elle avait oublié de lui dire le

matin qu'il devait paraître mort jusqu'à minuit, et qu'on le laissât dans son berceau jusqu'à cette heure-là et qu' alors il reviendrait. Mon grand-père rentra et dit qu'il voulait absolument qu'on le gardât sans l'ensevelir. Cependant l'enfant paraissait mort ; il n'avait ni pouls, ni voix, ni sentiment ; il devenait froid, et avait toutes les marques de la mort ; on se moquait de la crédulité de mon grand-père, qui n'avait pas accoutumé de croire à ces sortes de gens-là.

On le garda donc ainsi, mon grand-père et ma grand-mère toujours présents ne voulant s'en fier à personne ; ils entendirent sonner toutes les heures, et minuit aussi sans que l'enfant revint. Enfin entre minuit et une heure, plus près d'une heure que de minuit ; l'enfant commença à bâiller ; cela surprit extraordinairement : on le prit, on le réchauffa, on lui donna du vin avec du sucre ; il l'avalait ; ensuite la nourrice lui présenta le téton, qu'il prit sans donner néanmoins des marques de connaissance et sans ouvrir les yeux ; cela dura jusqu'à six heures du matin qu'il commença à ouvrir les yeux et à connaître quelqu'un. Alors, voyant son père et sa mère l'un près de l'autre, il se mit à crier comme il avait accoutumé ; cela fit voir qu'il n'était pas encore guéri, mais on fut au moins consolé de ce qu'il n'était pas mort, et environ six à sept jours après il commença à souffrir la vue de l'eau. Mon grand-père arrivant de la messe, le trouva qui se divertissait à verser de l'eau d'un verre dans un autre dans les bras de sa mère ; il voulut alors s'approcher ; mais l'enfant ne le put souffrir, et peu de jours après il le souffrit, et en trois semaines de temps cet enfant fut entièrement guéri et remis dans son embonpoint et depuis il n'eut jamais aucun mal.

Durant tout le temps que mon grand-père fut à Rouen, M. Pascal, mon oncle, vivant donc dans cette grande piété qu'il avait lui-même inspirée à toute la famille, tomba dans un état fort extraordinaire, qui était causé par la grande application qu'il avait donnée aux sciences ; car les esprits étant montés trop fortement au cerveau, il se trouva dans une espèce de paralysie depuis la ceinture en bas, en sorte qu'il fut réduit à ne marcher qu'avec des potences ; ses jambes et ses pieds devinrent froids comme du marbre, et on était obligé de lui mettre tous les jours des chaussons trempés dans de l'eau-de-vie pour tâcher de faire revenir la chaleur aux pieds. Cet état où les médecins le virent les obligea de lui défendre toute sorte d'application ; mais cet esprit si vif et si agissant ne pouvait pas demeurer oisif. Quand il ne fut plus occupé ni de sciences ni de choses de piété qui portent avec elles leur application, il lui fallut quelque plaisir ; il fut contraint de revoir le monde, de jouer et de se divertir. Dans le commencement cela était modéré ; mais insensiblement le goût en revient, on ne s'en sert plus par remède, on s'en sert par plaisir. Cela arriva. Il se mit dans le monde, sans vice néanmoins ni dérèglement, mais dans l'inutilité, le plaisir et l'amusement. Mon grand-père mourut ; il continua à se mettre dans le monde avec même plus de facilité étant maître de son bien : et alors après s'y être un peu enfoncé, il prit la résolution de suivre le train commun du monde, c'est-à-dire de prendre une charge et se marier. Il jeta la vue et sur une fille et sur une charge, et prenant ses mesures pour l'un et pour l'autre, il en conférait avec ma tante, qui était alors religieuse, qui gémissait de voir celui qui lui avait fait connaître le néant du monde s'y plonger lui-même par de tels engagements. Elle l'exhortait souvent à y renoncer ; mais l'heure n'était pas encore venue, il l'écoutait et ne laissait pas de pousser toujours ses desseins. Enfin Dieu permit qu'un jour de la Conception de la sainte Vierge, il allât voir ma tante, et demeurât au parloir avec elle durant qu'on disait nones avant le sermon. Lorsqu'il fut achevé de sonner, elle le quitta et lui de son côté entra dans l'église pour entendre le sermon, sans savoir que c'était là où Dieu l'attendait. Il trouva le prédicateur en chaire, ainsi il vit bien que ma tante ne pouvait pas lui avoir parlé. Le sermon fut au sujet de la Conception de la sainte Vierge, sur les commencements de la vie des chrétiens, et sur l'importance de les rendre saints, en ne s'engageant pas, comme font presque tous les gens du monde, par l'habitude, par la coutume et par des raisons de bienséance toute humaine, dans des charges et dans des mariages ; il montra comment s'il fallait consulter Dieu avant que de s'y engager, et bien examiner si on pouvait faire son salut et si on n'y trouvait point d'obstacles. Comme c'était là précisément son état et sa disposition, et que le prédicateur prêcha cela avec beaucoup de véhémence et de solidité, il fut vivement touché, et, croyant tout cela dit pour lui, il le prit de même, et faisant de sérieuses réflexions sur tout ce sermon durant le temps même qu'il l'entendait, il revint ma tante après et lui marqua qu'il avait été surpris de ce sermon parce qu'il semblait qu'il ne fût fait que pour lui, et qu'il en était d'autant plus touché qu'il était assuré, ayant trouvé le prédicateur en chaire, qu'elle ne l'avait averti de rien. Ma tante alluma autant qu'elle put ce nouveau feu, et mon oncle se détermina peu de jours après à rompre entièrement avec le monde ; et pour cela il alla passer quelque temps à la campagne pour se dépayser, et rompre le cours du grand nombre de visites qu'il faisait et qu'il recevait ; cela lui réussit, car depuis cela il n'a plus vu aucun de ses amis qu'il ne voyait que par rapport au monde.

Dans sa retraite, il gagna à Dieu M. le duc de Roannez avec qui il était lié d'une amitié très étroite, fondée sur ce que, M. de Roannez ayant un esprit très élevé et capable des plus grandes sciences, il avait beaucoup goûté l'esprit de M. Pascal, et s'était attaché à lui. M. Pascal ayant donc quitté le monde, et ayant résolu de ne plus

s'occuper que des choses de Dieu, il fit comprendre à M. de Roannez l'importance d'en faire de même, et lui parla là-dessus avec tant de force qu'il le persuada si bien et si fortement que M. de Roannez goûta tout aussi vivement tout ce qu'il lui dit sur ce sujet, comme il avait goûté ses raisonnements pour les choses de science, qui faisaient auparavant leur plaisir et le sujet de toutes leurs conversations. Étant donc ainsi touché de Dieu par le ministère de M. Pascal, il commença à faire des réflexions sur le néant du monde, il prit un peu de temps pour penser à ce que Dieu demandait de lui ; enfin il prit la résolution de ne plus jamais songer au monde, de s'en retirer aussitôt qu'il pourrait, et de rendre le gouvernement de Poitou qu'il avait dès qu'il pourrait en avoir l'agrément du roi. Huit jours après qu'il eut pris sa résolution là-dessus, et qu'il en eut conféré avec mon oncle qu'il avait même pris chez lui pour quelque temps pour l'aider à se déterminer, il arriva que M. le comte d'Harcourt, son grand-oncle, lui vint dire un jour qu'on lui avait proposé un mariage pour lui, qui était Mlle de Mesmes, qui est aujourd'hui Mme de Vivonne, qui était le plus grand parti du royaume pour le bien la naissance, et la personne. Il fut surpris de cette proposition car il y avait plus de quatre ans qu'il avait dans l'esprit que, lorsqu'il serait dans l'âge de se marier, il tâcherait d'avoir cette demoiselle-là ; cependant il n'hésita point de la refuser, croyant qu'il devait à Dieu cette marque de fidélité de ne lui point manquer dans cette résolution qu'il venait de lui inspirer de quitter le monde ; il répondit donc sur-le-champ à M. le comte d'Harcourt qu'il était très obligé aux personnes qui songeaient à lui, mais qu'il ne voulait pas se marier encore. M. le comte d'Harcourt s'emporta beaucoup, et lui dit qu'il était fou, et qu'il serait bien heureux si après avoir recherché une demoiselle de qualité, bien faite et bien raisonnable et la plus riche héritière du royaume, on la lui donnait, et qu'aujourd'hui c'étaient les parents mêmes de la demoiselle qui le demandaient et qui le recherchaient, et que lui voulait encore y penser. M. de Roannez enfin lui déclara qu'il ne voulait point se marier. Il s'emporta encore davantage et le traita mal et enfin on commença à attribuer cela à mon oncle dans sa famille, en sorte qu'il y était regardé avec horreur, et qu'une fois même une femme qui servait de concierge l'alla chercher à sa chambre pour le poignarder et heureusement elle ne le trouva pas. Depuis cela mon oncle demeura dans une retraite et une séparation entière du monde dans laquelle il a fini ses jours, sans jamais s'y être remis ; au contraire il rompait de plus en plus avec tous ses amis, n'en voyant plus aucun de ceux du monde.

Il s'engagea durant sa retraite par un ordre de la Providence à travailler contre les athées ; et voici comment on a recueilli ce qu'on en a donné au public. M. Pascal avait accoutumé, quand il travaillait, de former dans sa tête tout ce qu'il voulait écrire sans presque en faire de projet sur le papier ; et il avait pour cela une qualité extraordinaire, qui est qu'il n'oubliait jamais rien et il disait lui-même qu'il n'avait jamais rien oublié de ce qu'il avait voulu retenir. Ainsi il gardait dans sa mémoire les idées de tout ce qu'il projetait d'écrire, jusqu'à ce que cela fut dans sa perfection, et alors il l'écrivait. C'était son usage ; mais pour cela il fallait un grand effort d'imagination, et quand il fut tombé dans ces grandes infirmités, cinq ans avant sa mort, il n'avait pas assez de force pour garder ainsi dans sa mémoire tout ce qu'il méditait sur chaque chose. Pour donc se soulager, il écrivait ce qui lui venait à mesure que les choses se présentaient à lui, afin de s'en servir ensuite pour travailler comme il faisait auparavant de ce qu'il imprimait dans sa mémoire ; et ce sont ces morceaux écrits ainsi pièce à pièce, qu'on a trouvés après sa mort, qu'on a donnés et que le public a reçus avec tant d'agrément.

Durant le temps qu'il travaillait ainsi contre les athées, il arriva qu'il lui vint un très grand mal de dents. Un soir M. le duc de Roannez le quitta dans des douleurs très violentes ; il se mit au lit, et son mal ne faisant qu'augmenter, il s'avisait, pour se soulager, de s'appliquer à quelque chose qui par sa grande force attirât si bien les esprits au cerveau que cela le détournât de penser à son mal. Pour cela, il pensa à la proposition de la roulette faite autrefois par le P. Mersenne, que personne n'avait jamais pu trouver et à laquelle il ne s'était jamais arrêté. Il y pensa si bien qu'il en trouva la solution et toutes les démonstrations. Cette application si vive détourna son mal de dents, et quand il cessa d'y penser après l'avoir trouvée il se sentit guéri de son mal.

M. de Roannez, étant venu le voir le matin et le trouvant sans mal, lui demanda ce qui l'avait guéri. Il lui dit que c'était la roulette, qu'il avait cherchée et trouvée. M. de Roannez, surpris de cet effet et de la chose même, car il en savait la difficulté, lui demanda ce qu'il avait dessein de faire de cela. Mon oncle lui dit qu'il lui avait servi de remède, et qu'il ne lui demandait pas autre chose. M. de Roannez lui dit qu'il y avait bien un meilleur usage à en faire ; que, dans le dessein où il était de combattre les athées, il fallait leur montrer qu'il en savait plus qu'eux tous en ce qui regarde la géométrie et ce qui est sujet à démonstration ; et qu'ainsi, s'il savait se soumettre à ce qui regarde la foi, c'est qu'il savait jusqu'où devaient porter les démonstrations, et sur cela il lui conseilla de consigner 60 pistoles, et de faire une espèce de défi à tous les mathématiciens habiles qu'il connaissait et de proposer ce prix pour celui qui trouverait la solution du problème. M. Pascal le crut et consigna les 60 pistoles entre les mains de M. de Carcavy, nommé un des examinateurs pour juger des ouvrages qui viendraient de toute l'Europe, et fixa le terme à dix-huit mois. Durant ce temps il vint des ouvrages de tous

les côtés ; ils furent tous examinés et, personne ne l'ayant trouvé après les dix-huit mois, M. Pascal retira ces 60 pistoles et les employa à faire imprimer son ouvrage et à faire graver les planches pour les figures ; et pour cela il se fatigua beaucoup, car il avait fait pour cet ouvrage comme pour les autres. Il l'avait gardé dans sa tête et ne l'écrivit qu'à mesure qu'il le fallait porter aux imprimeurs, en fournissant même deux à la fois. En sorte qu'il fallait avoir deux traités quasi en même temps et par conséquent mêler ses idées. Quand il fut imprimé il n'en tira que six-vingts pour en envoyer à ces habiles géomètres à qui il avait fait ce défi pour parvenir à son dessein seulement. Il en envoya aussi à ses amis particuliers. Il n'en laissa vendre aucun, n'ayant nul dessein de s'attirer par là de la réputation et il lui en resta une vingtaine ou une trentaine, que nous trouvâmes après sa mort et que mon père donna à un libraire de ses amis pour en faire ce qu'il en voudrait dans sa boutique.

Il parlait peu de science ; cependant, quand l'occasion s'en présentait, il disait son sentiment sur les choses dont on lui parlait ; par exemple sur la philosophie de M. Descartes il disait assez ce qu'il pensait. Il était de son sentiment sur l'automate, et n'en était point sur la matière subtile dont il se moquait fort. Mais il ne pouvait souffrir sa manière d'expliquer la formation de toutes choses et il disait très souvent : « Je ne puis pardonner à Descartes ; il voudrait bien, dans toute sa philosophie, se pouvoir passer de Dieu, mais il n'a pu s'empêcher de lui faire donner une chiquenaude pour mettre le monde en mouvement ; après cela il n'a plus que faire de Dieu. »

Il lui arriva environ deux mois avant sa mort qu'ayant assemblé chez lui plusieurs personnes pour conférer sur l'état présent des affaires de l'Église, après leur avoir représenté les difficultés sur certaines choses il trouva que ces personnes n'allaient pas aussi droit qu'il aurait voulu et lâchaient le pied sur quelque chose qu'il croyait important pour la vérité. Cela le pénétra de telle sorte qu'il tomba évanoui et perdit la connaissance et la parole. Il demeura assez longtemps dans cet état, et quand on l'eut fait revenir avec bien de la peine, et que ma mère qui y était présente lui demanda ce qui lui avait causé cela, il lui dit : « Quand j'ai vu toutes ces personnes que je regardais comme les colonnes de la vérité qui fléchissaient et qui manquaient à ce qu'elles devaient à la vérité, cela m'a saisi, je n'ai pu le supporter, il a fallu succomber à la douleur que j'ai ressentie. »

Après la mort de M. Pascal, l'ayant fait ouvrir, on trouva l'estomac et le foie flétris, et les intestins gangrenés, sans qu'on pût juger précisément si ç'avait été la cause des douleurs de colique ou si ç'en avait été l'effet. Mais ce qu'il y eut de plus particulier, fut à l'ouverture de la tête dont le crâne se trouva sans aucune suture que la lambdoïde, ce qui apparemment avait causé les grands maux de tête auxquels il avait été sujet pendant sa vie. Il est vrai qu'il avait eu autrefois la suture qu'on appelle frontale ; mais ayant demeuré ouverte fort longtemps pendant son enfance, comme il arrive souvent en cet âge, et n'ayant pu se refermer, il s'était formé un calus qui l'avait entièrement couverte, et qui était si considérable, qu'on le sentait aisément au doigt. Pour la suture coronale, il n'y en avait aucun vestige. Les médecins observèrent qu'il y avait une prodigieuse abondance de cervelle, dont la substance était si solide et si condensée, que cela leur fit juger que c'était la raison pour laquelle, la suture frontale n'ayant pu se refermer, la nature y avait pourvu par ce calus. Mais ce que l'on remarqua de plus considérable, et à quoi on attribua particulièrement sa mort et les derniers accidents qui l'accompagnèrent, fut qu'il y avait au-dedans du crâne, vis-à-vis les ventricules du cerveau, deux impressions, comme du doigt dans de la cire, qui étaient pleines d'un sang caillé et corrompu qui avait commencé de gangrener la dure-mère.